

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-142 du 10 Juin 1977

chargeant le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie
et de l'Artisanat, de l'intérim
du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;

VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouverne-
ment

VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rat-
tachés à la Présidence de la République et fixant les attributions
des membres du Gouvernement,

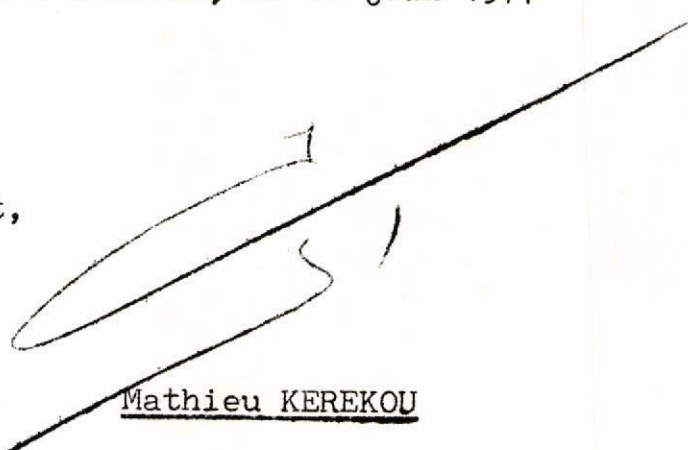
D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Pour compter du 10 juin 1977, le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, est chargé de
l'intérim du Président de la République pendant l'absence du Chef
de l'Etat.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 10 juin 1977

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 MIA 4 autres Ministères 14 BN 2
UNB-FASJEP 4 DPE-DGAJL-INSAE 6 ICE & ses Sections-DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 5
JOREP 1.-